

INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL A PROJETS
INNOVATION



Santély's lance la 3^e édition de son Appel A Projets Innovation !

Loos, le 2 décembre 2024

Face au succès des précédentes éditions, Santély's, en partenariat avec Eurasanté, initie la 3^e édition de son Appel A Projets destiné aux porteurs de solutions innovantes dans les domaines de la prise en charge de patients atteints de pathologie chronique ou de cancer, du maintien à domicile, de la santé numérique, des conditions de travail des professionnels des métiers de la santé...

Afin d'apporter de nouvelles solutions aux patients et usagers qu'elle accompagne et à ses collaborateurs, Santély's a depuis toujours mis en place et soutenu de nouveaux produits ou services. Dans ce cadre, Santély's a créé en 2013 un Appel A Projets Recherche, permettant l'attribution de bourses de recherche dans les domaines des pathologies chroniques et du cancer, de la santé à domicile, de la qualité de vie et de la santé numérique.

En 2022, Santély's a poursuivi ses actions par la création de l'Appel A Projets Innovation, afin de soutenir les projets d'entreprises, de professionnels de santé libéraux, de patients... visant à proposer un nouveau produit ou service répondant aux valeurs et enjeux du Groupe Santély's.

Les projets éligibles de la 3^e édition de l'Appel A Projets Innovation Santély's pourront concerner les différentes activités du Groupe, à savoir :

- > la santé, dont la santé à domicile
- > le maintien à domicile
- > la formation
- > la prévention
- > l'éducation à la santé
- > les solutions de santé numérique
- > les pathologies chroniques
- > le cancer
- > les soins de support
- > les technologies de santé
- > la coordination

- > les pratiques professionnelles
- > le traitement des déchets de soins à risques infectieux
- > la petite enfance
- > le handicap
- > la dépendance...

De manière générale, tous les sujets pouvant concerner les acteurs de la santé et du maintien à domicile !

Au-delà d'un **soutien financier pouvant aller jusqu'à 30000 € par projet, ou d'un accompagnement par Eurasanté (programme Start ou temps de conseil d'une valeur de 5000 €), les lauréats pourront bénéficier d'un accompagnement et/ou d'une expérimentation** de la part de Santély, et ainsi proposer leurs solutions à leurs potentiels futurs utilisateurs, qu'ils soient patients, bénéficiaires d'un accompagnement ou professionnels de santé.

Cet Appel A Projets est consultable sur la plateforme dédiée : www.aap.santelys.fr dès aujourd'hui et se terminera le 28 février 2025 à 13h.

À propos de Santély

Reconnu d'utilité publique, Santély est un établissement à but non lucratif spécialisé dans la santé, le maintien à domicile et la formation. Coordination, prévention, éducation, hospitalisation, soins, accompagnement, technologies, télémédecine et télésuivi, à domicile et en unité de proximité : la vocation de Santély est de trou-

ver une solution à domicile, quels que soient l'âge, le niveau de dépendance et l'état de santé du patient souffrant d'une pathologie chronique (insuffisance rénale, insuffisance respiratoire, diabète...) ou d'un cancer.

Formation en soins infirmiers, formation d'aides-soignants et d'auxiliaires de puériculture, formation continue, Centre d'expertise en Education Thérapeutique du Patient... Santély forme et accompagne les professionnels de santé de demain au travers de son Institut Supérieur d'Expertise, de FORMation et de Recherche des Métiers de la Santé, l'ISEFORM Santé.

Santély mène et accompagne également des projets de recherche et d'innovation à travers son pôle Recherche, Etudes, Evaluations, Valorisation, Innovation (REEVI) et est à l'origine de la création de Santély DOMLAB, un laboratoire d'expérimentation à domicile permettant d'impliquer au plus tôt les utilisateurs finaux des solutions dans leur conception.

En savoir plus : www.santelys.fr

À propos d'Eurasanté

Agence de développement économique au service de la santé des Hauts-de-France, Eurasanté accompagne tous les acteurs de la filière santé et nutrition dans leurs projets de recherche, de création et de développement d'activités.

En savoir plus : www.eurasante.com



**Pour toute question
sur l'AAP Innovation**

Hélène BRUYÈRE
innovation@santelys.fr
03 62 28 80 00